

# Les Écoles privées au Sud

Présentation des travaux de Duarte Patricio RAFAEL (Doctorant en Sciences de l'Éducation à l'Université de Bordeaux). Ses travaux de recherche doctorale portent sur l'orientation genrée des étudiant.e.s en licence, dans une perspective comparative entre l'enseignement privé et l'enseignement public au Mozambique.

Le Mozambique est un pays d'environ 28 millions d'habitants, et le taux d'analphabétisme est de 45% (de la population totale), dont 64 % sont des femmes. (Source : INE-Institut National de Statistique).

Le Mozambique est proclamé indépendant le 25 juin 1975, avec la mise en place d'un État socialiste. Le pays sera confronté à une guerre civile entre 1977 et 1992 qui aurait contribué à la dégradation du réseau scolaire.

Concernant l'enseignement supérieur, la première université publique est fondée en 1962. Lors de l'indépendance du Mozambique (1975), les institutions sont laissées à l'abandon puisque les colons portugais quittent le pays, et durant la période de la guerre

civile, les universités publiques connaissent une stagnation et le fort contrôle de l'État fait qu'elles s'engagent dans des formations considérées comme importantes pour le développement du pays. Les cursus considérés comme moins importants ou qui pourraient constituer une menace à la construction de la nation socialiste étaient éliminés. Cela a été le cas de la Faculté de Droit, fermé en 1983.

Lors de la proclamation de la nouvelle constitution (1990), le changement législatif permet une expansion de l'enseignement. Cette expansion est marquée par la fondation d'universités privées à partir de 1995.

Selon les données de Duarte Patricio RAFAEL, en 1994 on comptabilisait 3 universités publiques contre 18 en 2018. Cependant, en 1994 il n'y avait aucune université privée contre 31 en 2018.

Selon Duarte Patricio RAFAEL, mis à part certaines universités privées (telles que l'Université Catholique du Mozambique ou l'ISCTEMP-Institut Supérieur de Sciences et Technologies du Mozambique), la réputation de ces dernières n'est pas valorisée. Les universités

publiques  
sont toujours mieux perçues concernant la qualité des  
diplômes. A  
l'inverse des établissements secondaires (où les  
établissements  
privés, en général, ont meilleure réputation).

Cependant, Duarte  
Patricio RAFAEL explique que les universités publiques mettent  
en  
place des « cours de nuit », payants et enseignés  
par les professeurs des universités publiques. Ces  
étudiant.e.s,  
qui participent aux « cours de nuit », reçoivent le même  
diplôme que les étudiant.e.s qui suivent la formation dite  
« classique ». D'après des éducatives indicatives  
réalisées, les coûts moyens de formation au niveau de la  
licence  
sont de l'ordre de 2500 dollars (US). Cependant, les frais de  
scolarité payés par les étudiant.e.s sont d'environ 100  
dollars  
(US) par an (Moock, 2007, Wellman et al, 2003, Langa, 2014).

En 2009, le  
gouvernement du Mozambique avait souhaité réformer  
l'enseignement  
supérieur en licence. En diminuant le nombre d'années de 4 à  
3 ans d'études en licence. Cependant cette réforme a été  
sujette à de nombreuses controverses de la part des  
entreprises du  
pays qui ne souhaitent pas que leurs « futur.e.s  
candidat.e.s » s'abstiennent d'une année de formation.  
Cette stratégie a été abandonnée par le gouvernement en 2011.

Il existe  
aujourd'hui de nombreuses inégalités (notamment économiques)  
dans l'accès à l'éducation au Mozambique.

Il est intéressant de se questionner par rapport au rôle de  
l'État dans la mise en œuvre d'un service public d'accès à  
l'Éducation. L'État souhaite t-il soutenir les établissements  
privés ou investir dans l'enseignement public ?

Rédigé par Morgane Peroche (Fédération Internationale des  
Ceméa)